

## AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES INFILTRATIONS DE TROUPES ET DE BLINDÉS  
NORD-VIETNAMIENS AU VIETNAM DU SUD

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'adresser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je signalerai d'abord qu'à mon sens, même si le comité a sa place, une réponse doit être donnée à certaines questions ici même dès maintenant. Ayant moi-même visité le Vietnam du Sud il y a deux ans environ, j'ai une idée des difficultés que peuvent présenter ce pays et sa topographie. Ma question a trait à la déclaration du président des États-Unis selon laquelle, d'après ses renseignements, des milliers de soldats du Vietnam du Nord s'infiltreraient au Vietnam du Sud, suivis d'un grand nombre de chars d'assaut. Maintenant que le ministre y est allé, qu'il a vu, de ses yeux vu, nous dirait-il si pendant son séjour là-bas quelqu'un lui a signalé ce qui se passe et si, d'après ses observations personnelles sur les lieux, il y a de fait infiltration dans le Sud non seulement de troupes mais aussi de matériel de guerre?

• (1440)

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, un des problèmes qui nous inquiètent au sujet de la Commission internationale de contrôle c'est précisément le genre de question que soulève le très honorable représentant. Il s'est produit des milliers et des milliers d'incidents...

**M. Diefenbaker:** De quel genre?

**M. Sharp:** ... des milliers et des milliers d'infractions au cessez-le-feu que toutes les parties ont admises, y compris celles que représente le déplacement de personnes et de matériel sur la piste Ho Chi Min vers le Vietnam du Sud, mais on n'a jamais demandé ni permis à la Commission internationale de contrôle de faire enquête.

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, si des milliers de soldats nord-vietnamiens entrent au Vietnam du Sud avec du matériel blindé et en aussi grand nombre que le dit le président, c'est bien plus qu'un incident entre mille. C'est une affaire très grave qui concerne l'avenir de l'interrègne en vue de la paix; le ministre peut certainement dire à la Chambre, après avoir consulté tant de personnes durant si longtemps et dans tant d'endroits...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Diefenbaker:** ... s'il est vrai que des milliers et des milliers de nord-vietnamiens entrent au Vietnam du Sud avec du matériel militaire, ce qui ne peut donner lieu qu'à une guerre d'agression?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, tous les renseignements que j'ai recueillis au Vietnam et au Laos tendent à confirmer la déclaration du très honorable représentant. Je disais simplement que le Canada essaie de participer à une commission internationale de contrôle où ces questions ne constitueraient pas des accusations et des contre-accusations, mais seraient effectivement prouvées; ce n'est malheureusement pas ainsi que fonctionne présentement la Commission internationale de contrôle.

## Questions orales

**M. Diefenbaker:** Comment fonctionne-t-elle alors lorsqu'il surgit une situation grave comme celle que j'ai signalée et que le ministre reconnaît après une ou deux questions? Que fait la Commission centrale pour résoudre la grave situation qu'entraîneront de tels agissements dangereux de la part des Vietnamiens du Nord?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai souvent dit à la Chambre, au comité et ailleurs...

**M. Diefenbaker:** C'était antérieurement au voyage du ministre.

**M. Sharp:** ... la Commission internationale de contrôle ne peut maintenir la paix et ce sont les parties à l'accord de paix qui y sont tenues. Nous ne pouvons qu'observer et faire rapport des prétendues violations de la trêve. Le problème actuel, c'est qu'on ne demande pas à la Commission d'enquêter sur ces violations et on ne lui accorde pas les coudées franches pour le faire. J'aurais autrement pris une autre attitude quant au maintien de notre rôle au sein de la Commission.

**M. Diefenbaker:** C'est un aveu terrifiant.

\* \* \*

## LES MÉDICAMENTS

DEMANDE DE LISTE DES PRODUITS NON CONFORMES  
AUX NORMES ET DES FABRICANTS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que 3 p. 100 des médicaments que son ministère a mis à l'essai, aux termes du programme QUAD, n'ont pas atteint les normes établies par le ministère, le ministre a-t-il l'intention de répertorier les médicaments qui n'ont pas les normes voulues et les sociétés qui les fabriquent?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, j'ai rencontré hier le ministre de la Justice à ce sujet, et j'espère être en mesure de pouvoir rendre ces noms publics le plus tôt possible. Cependant, il me reste encore à faire étudier certains points d'ordre juridique par le ministère de la Justice à cet égard.

[Traduction]

**M. Orlikow:** Étant donné qu'on ne doit pas mettre en cause le droit du ministre de faire une déclaration à la Chambre, existe-t-il une raison pour laquelle le ministre ne ferait pas cette déclaration à la Chambre, pour donner aux députés, ainsi qu'au public pour qui cette question est d'une importance vitale, des renseignements auxquels ils ont indubitablement droit?

[Français]

**M. Lalonde:** Monsieur le président, la question que le ministre de la Justice, et moi-même étudions à l'heure actuelle est reliée aux problèmes pouvant résulter de poursuites qui pourraient être intentées dans un avenir rapproché, et je ne voudrais pas causer de préjudice aux personnes en cause.